

Les essentiels du droit du travail : les clés pour sécuriser vos pratiques RH (spécial bâtiment et TP)

Durée : 6 jours (42 heures)

Public concerné :

Chefs d'entreprise, conjoints et salariés gérant la paie bâtiment souhaitant perfectionner leur pratique.

Effectif :

- 12 participants au maximum.

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Maîtrise des calculs mathématiques de base

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle articulée autour de phases théoriques et démonstratives qui sont ensuite exploitées lors d'exercices pratiques
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Le + de la formation : la formation indispensable pour maîtriser toutes les situations rencontrées dans la gestion de la paie.

Objectifs :

- Rédiger et sécuriser un contrat de travail BTP, et maîtriser les procédures de rupture
- Mobiliser la palette des avantages salariés du secteur et construire un accord d'entreprise adapté à une petite structure
- Comprendre et contrôler un bulletin de paie BTP conforme, transmettre les bons éléments variables au gestionnaire de paie, contrôler les déclarations sociales et anticiper les contrôles URSSAF et Inspection du travail.

■ Jour 1 : Différents contrats et modalités d'embauche

Formalités d'embauche, déclarations obligatoires et délais, types de contrat de travail et mentions obligatoires.

■ Jour 2 : Bulletin de salaire

Mentions obligatoires, sources (légal & négociées), cotisations sociales et réduction des charges, erreurs à éviter.

■ Jour 3 : Éléments variables de paie et détermination du salaire de base

Durée effective du travail, salaire brut, particularités du BTP, apprentissage, heures normales travaillées, heures supplémentaires, absences et congés, activité partielle, chômage, intempéries, assiettes à calculer et PMSS. Décompte de l'effectif, les salariés au forfait.

■ Jour 4 : Spécificités de la paie dans le bâtiment

Frais professionnels (chantier et hors chantier), avantages en nature, déplacements, abattement professionnel, heures de dérogation permanente, rémunération des stagiaires, contrat de chantier, saisie et rappel sur salaire, avance, acompte, prêt, clause et Indemnité de non-concurrence, procédure disciplinaire (hors licenciement).

■ Jour 5 : Avantages salariés et accord d'entreprise : les leviers d'une fidélisation durable

Panorama des avantages et leur régime rimes (avantages en nature, titre restaurant, cheque cadeaux, prime mobilité durable ...), primes et dispositifs spécifiques au BTP, épargne salariale, PPV.

L'accord d'entreprise dans le BTP : l'articulation des normes conventionnelles, la négociation en l'absence de délégué syndical (indemnité trajet, contingent heures supplémentaires, prime d'ancienneté, ...). Construire et sécuriser un accord d'entreprise.

■ Jour 6 : La rupture du contrat de travail

Les différentes sanctions disciplinaire avant la rupture, panorama des modes de rupture, le calcul des indemnités de rupture, les documents de fin de contrat, le contentieux prud'homal.